

INTRODUCTION

Ronan LE COADIC

« La meilleure façon pour une civilisation de perdurer », affirmait Pierre Jakez Hélias à propos de la Bretagne, « est de se dissoudre dans le complexe fugitif d'une autre comme le font le sel et le sucre. Mieux encore, de nourrir si intimement les os, la chair et le sang d'un nouveau corps que l'on ne puisse plus l'y reconnaître ni l'en dissocier »¹. Xavier Grall lui répliqua qu'il était « un être tombal »²... Toutefois, par-delà la fameuse polémique entre les deux écrivains, que se passe-t-il concrètement, au fil du temps, quand un groupe humain absorbé par un autre ne se « dissout » pas complètement en lui « comme le font le sel et le sucre » ? Tel est, en quelques mots, le principal objet du présent ouvrage.

Le groupe en question est-il perçu comme un corps étranger inassimilable ou ses caractéristiques propres sont-elles progressivement laminées ? Cultive-t-il son originalité ou en a-t-il honte ? Reproduit-il sa différence ou la réinvente-t-il sans cesse ? Est-il méprisé et folklorisé ou manipulé et instrumentalisé ? Se décompose-t-il dans la modernité ou s'y régénère-t-il ? Suscite-t-il des soubresauts de violence ? Fait-il l'objet de politiques publiques ?

Toutes ces questions se posent partout sur la planète. À titre d'aperçu, on peut citer la liste de « minorités dans le monde » dont Gabriel Yacoub fait état au début d'un ouvrage sur la question³. Elle donne le tournis. Et

1. HÉLIAS P. J., *Le Cheval d'orgueil*, Paris, Plon, Terre humaine/Poche, 1975, rééd. 1982, p. 600.

2. GRALL X., *Le Cheval couché*, Paris, Hachette, Le livre de poche, 1977, p. 55.

3. « Les Karens, les Chans, les Kachins, les Mòns, les Arakanais et les Palaungs en Birmanie ; les Chakmas, les Adivasis, les Mandis (Garos), les Moghs, les Biharis et les Santals au Bangladesh ; les Ouïgours et les Tibétains en Chine ; les Dayaks, les Moluques, les Papous et les Timorais en Indonésie ; les Cachemiris, les Sikhs, les Nagas, les Adivasis, les populations de l'État de Bihar, les Tripuras, en Inde ; les Sindhis, les Balouches, les Pathans (Pachtouns), les Ahmadis et Mohajirs au Pakistan ; les Kooshis en Afghanistan ; les Tamouls et les Veddas au Sri Lanka ; les Zoulous. les Xhosas, les Sothos, les Ngonis en Afrique du Sud ; les Niaos, Yaos, Hoas, Chams au Vietnam ; les Torres Strait Islanders en Australie ; le peuple Kanaka maoli (Hawaïens) des États-Unis ; les Sahraouis du Sahara occidental ; les Créés et Innus (Montagnais) du Québec ; les Guanches des îles Canaries ; les Chams et les Khmers Loeu du

Cambodge; les Coptes et les Nubiens en Égypte; les Bétis du Cameroun méridional; les Slavo-Macédoniens et Aroumains en Grèce; les Boulous et les Fangs en Guinée Équatoriale et au Gabon; les Khas au Laos; les Berbères en Afrique du Nord (Algérie, Maroc...), les habitants de Gibraltar; les Tarahumaras, les Yaquis et les descendants des Aztèques au Mexique; les Chuetas de Majorque; les Mayas et « Ladinós » au Guatemala; les Balantas et les Mandjaques en Guinée et en Guinée-Bissau; les Yanomans en Amazonie brésilienne; les Quechuas en Équateur, Bolivie et Pérou; les Aymaras en Bolivie; les Guaranis et Achés (Guyakis) au Paraguay; les Miskitos Rama et Sumi au Nicaragua; les Caribes au Guatemala, au Honduras et à Dominique; les Ruthènes d'Ukraine; les Vendas en Afrique du Sud et au Zimbabwe; les Garifunas (ou Garinagus) écartelés entre six pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, dont le Belize et Saint-Vincent; les Shuars en Équateur; les Caréliens de Russie; les Koguis en Colombie; les Lébous au Sénégal; les Noirs au Brésil et à Cuba; les Cunas au Panama; les Mapuches au Chili; les Welsh de Patagonie en Argentine; les Diolas (Joola) au Sénégal (Casamance); les « Marrons » (ou « Maroon ») de Surinam et de la Jamaïque; les Guyanis au Costa Rica et au Panama; les Râpas Nui de l'île de Pâques (possession chilienne); les Tongas au Zimbabwe et en Zambie; les Indiens de Fidji; les Soninkés, les Haipulaars et les Bambaras en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Gambie, Mali, Mauritanie); les Kurdes et les Assyro-Chaldéens au Moyen-Orient (Turquie, Liban, Syrie, Irak, Iran); les Bahâ'îs et Balouches en Iran; les Indiens de Trinité et Tobago; les Motus en Papouasie-Nouvelle-Guinée; les Mélanésiens de Vanuatu; les Chamorros de Guam; les Galibis de la Guyana; les Biafrais, Ogonis, Ijaws et Itsekiris au Nigeria, les Ovambos, Hereros, Damaras et Namas en Namibie; les Kanaks en Nouvelle-Calédonie; les Touaregs au Mali et au Niger; les Mérinas de Madagascar; les San Bushmen et Khoikhoïs Hottentot en Afrique australe (disséminés dans le désert de Kalahari entre la Namibie, le Botswana et l'Afrique du Sud); les Samaritains en Israël; les Embus et Massaïs au Kenya; les Oromos en Éthiopie; les Ndébélés et Shonas au Zimbabwe; les Bétés et les Guépiés en Côte-d'Ivoire; les Moundangs au Tchad; les Bororos, les Foulbés et les Bakas au Cameroun; les Dinkas et les peuples des monts Nuba au Soudan; les Éwés et Minas au Ghana et au Togo; les Akans au Ghana; les Québécois, Inuit (Esquimaux), Acadiens et Dènés au Canada; les Maoris en Nouvelle-Zélande (Aotearoa); les Malais musulmans (Pattanis) en Thaïlande; les Chinois et les Orangs Asii en Malaisie; les Indiens et Malais à Singapour; les Hongrois en Roumanie; les Turcs en Bulgarie; les Juifs karaïtes en Égypte, Turquie, Israël, Russie et Asie centrale; les Zaïdites au Yémen et en Arabie Saoudite; les Mandéens en Irak et en Iran; les Druzes au Liban, Syrie et Israël; les Caodaïstes au Vietnam; les Gagaouzes en Moldavie; les Nusayris (Alaouites) en Syrie; les Kharidjites ibadites à Oman, Algérie, Tunisie, Libye et Tanzanie (île de Zanzibar); les Serbes en Croatie; les Tatars et Nenets en Russie; les Yézidis en Turquie, Irak, Iran, Syrie, Russie et Caucase; les Zoroastriens en Iran; les « Raskolniki » en Russie (Vieux-Croyants) et en Roumanie (appelés Lipovans); les Mozabites en Algérie; les Ismaéliens septimains en Syrie, Liban (appelés Métuélés), Inde, Pakistan et Afrique; les Arabes en Tanzanie; les Myènès au Gabon; les Corses, Bretons, Occitans, provençophones et Alsaciens en France; les Frisons aux Pays-Bas; les Grecs en Albanie; les Palestiniens et les Druzes en Israël; les Saamis (Lapons) en Norvège, Suède, Finlande et Russie; les Noirs, les hispanophones (Chicanos, Portoricains...) aux États-Unis; les Basques en Espagne et en France; les Galiciens en Espagne; les Açoréens et Madérans au Portugal; les Slovènes et Croates en Autriche; les Sorabes en Allemagne; les Manois et Comiques en Grande-Bretagne; les Sud Tyroliens, les Lombards, les Albanais, les Grecs, les Ladins, les Franco-Provençaux et les Frioulans en Italie; les Hongrois en Slovaquie; les Romands, Romanches, Italophones et Alémaniques en Suisse; les Aïnous (île d'Hokkaido), Burakumins, Coréens et Okinawais au Japon; les Roumains d'Ukraine; les Lumads, Bataks, Moros, Agtas et Manobos aux Philippines; les Twas (Pygmées) du Rwanda, Burundi, Gabon et Congo; les travailleurs asiatiques dans les pays arabes

pourtant – son auteur le sait bien –, cette liste est fort incomplète. Chacun pourra la rectifier ou la compléter selon les informations dont il dispose, en commençant sans doute par y rajouter les Ossètes du Sud, victimes au mois d'août 2008 d'un violent conflit entre la Russie et la Géorgie. On pourra également, plutôt que de s'évertuer à collectionner les exemples, tenter d'établir une synthèse chiffrée. Les Nations Unies en fournissent une première approximation, saisissante : selon un rapport du PNUD, en effet, un milliard de personnes appartiennent aujourd'hui à des groupes victimes d'une forme ou d'une autre d'exclusion ethnique, religieuse ou, plus généralement « culturelle », soit environ une personne sur sept dans le monde⁴...

Néanmoins, y a-t-il quelque chose de commun à toutes ces minorités ? Ne sont-elles pas complètement disparates et hétérogènes ? La première partie du présent ouvrage propose une série d'apports théoriques destinés, précisément, à concevoir la diversité. Yves Plasseraud, en premier lieu, établit une typologie qui permet d'y voir plus clair dans les grandes familles de minorités, d'envisager la genèse des situations minoritaires et de prendre conscience des différentes configurations possibles de relations entre minorités et États. En second lieu, l'auteur de ces lignes propose de réexaminer un concept qui a fait florès dans les années 1970 : les « minorités nationales » ; il s'agit de savoir si ce concept, abandonné en France dès les années 1980, ne pourrait pas être utile aux chercheurs en sciences sociales pour analyser et comprendre le monde d'aujourd'hui. Alain Dieckhoff, ensuite, étudie la « dynamique nationaliste » contemporaine en Europe, tant à l'est qu'à l'ouest, et montre que, contrairement à bien des pronostics, le principe nationaliste demeure actif et ne semble pas près de s'éteindre. Puis, Suzanne Citron — à travers son itinéraire personnel d'historienne et de citoyenne — critique une façon de « fabriquer » l'histoire de France qui confond l'État et la nation et ignore les cultures minoritaires ; elle appelle à déconstruire l'historiographie française héritée du XIX^e siècle et à refuser une identité nationale figée. Enfin, Juvénal Quillet propose une réflexion philosophique hétérodoxe sur les minorités nationales : face à la société bourgeoise et à « l'imaginaire étatiste monopoleur » qui placent, selon lui, ces « nations en situation d'assujettissement », il prône l'autodétermination des individus. Toutes ces réflexions théoriques, qui embrassent la question des minorités dans son entier, ne doivent cependant pas nous faire oublier la singularité de chacune d'elles...

du Golfe ; les Alévis en Turquie ; les Meskhets en Ouzbékistan ; les Arméniens en Azerbaïdjan ; les Abkhazes en Géorgie... » (YACOUB G., *Les Minorités dans le monde : faits et analyses*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998, p. 25 à 27).

4. PNUD, PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT, *Rapport sur le développement humain 2004 : la liberté culturelle dans un monde diversifié*, Paris, Economica, 2004, p. 6.

La deuxième partie de l'ouvrage porte sur quatre études de cas, qui viennent à la fois étayer la réflexion théorique et l'inciter à des développements et des approfondissements ultérieurs. José Antonio Rubio apporte un éclairage novateur sur le rôle de l'État espagnol dans l'essor des mouvements nationalistes basque et catalan : après s'être comporté en « pyromane » au XIX^e siècle, par sa brutalité et sa maladresse, il a voulu être « pompier » au XX^e siècle, mais a alterné, pour ce faire, les actions répressives et centralisatrices et les actions d'accommodation, ce qui a abouti à une situation extrêmement complexe et délicate. Karim Salhi, confirmant les analyses de Suzanne Citron sur le rôle de l'histoire pour fonder l'identité, décrit la façon dont les intellectuels kabyles, dès le début du XX^e siècle, dans un contexte d'affrontement idéologique entre les histoires coloniale et arabo-islamique, se sont invités « à un débat auquel ils n'étaient pourtant pas conviés ». Ils ont redécouvert et fait connaître l'histoire antique et médiévale des Kabyles et ainsi réinventé et revalorisé une identité dont ils ont dilaté l'espace à l'ensemble de la berbéricité et le temps à la longue durée de l'autochtonie. Prolongeant à la fois la réflexion de José Rubio sur le rôle de l'État et celle de Karim Salhi sur l'autochtonie, Xavier Le Torrivellec propose un détour dépaysant par la région Volga-Oural où, explique-t-il, les identités collectives relèvent également de la longue durée mais furent réifiées par les administrations russe puis soviétique ; il surprend le lecteur en établissant le constat d'une montée concomitante des revendications identitaires et régionalistes en Eurasie centrale et en Europe occidentale (notamment en France) dans les années 1960-1970. Or, c'est aussi à cette époque que les mouvements indiens apparaissent en Équateur, en Colombie et en Bolivie, nous explique Yvon Le Bot, avant de s'étendre à presque tous les pays d'Amérique latine ; l'auteur, revenant sur son itinéraire de chercheur, nous fait découvrir à quel point les luttes indiennes ont contribué à transformer les sociétés latino-américaines. Visant l'égalité dans la différence et cherchant à combiner droits sociaux, droits politiques et droits culturels, elles évoquent certaines revendications bretonnes.

La troisième partie de l'ouvrage porte, précisément, sur le cas breton que les apports théoriques puis le détour par l'étude d'exemples étrangers viennent, on l'espère, éclairer d'un jour nouveau. Aurélie Épron nous montre, en premier lieu, comment, du XIX^e siècle à nos jours, on « inventa » en Bretagne une tradition sportive à fort investissement identitaire : le *gouren* (ou « lutte bretonne »), réputé inchangé depuis la nuit des temps alors que son histoire contemporaine est en réalité faite de discontinuités, de ruptures et d'équilibres fragiles. Puis, quatre articles sont consacrés à des aspects politiques de la question bretonne. Erwan Chartier et Jean-Jacques Monnier attirent tous deux notre attention sur

un aspect méconnu de la revendication politique bretonne : ses débuts en partie progressistes. Erwan Chartier, qui embrasse la vaste période des « origines » du mouvement breton, allant de la Révolution française aux années 1930, souligne la complexité des itinéraires individuels et relativise la portée des héritages. Jean-Jacques Monnier, en revanche, concentre son attention sur l'antifascisme d'avant-guerre dans le mouvement breton, visant à démontrer que « les militants bretons ne sont nullement voués, par atavisme ou par conjoncture, à une évolution vers le fascisme ». Puis Gilles Simon nous ramène à ces années 1970 que nous évoquions en deuxième partie de l'ouvrage et nous montre, en particulier à travers l'exemple de la lutte contre le projet d'implantation d'une centrale nucléaire à Plogoff, que le poids des identités territoriales, couplé à des aspirations démocratiques, était si fort à l'époque qu'un des plus grands partis de France, le parti socialiste, a été obligé de les prendre en compte dans sa stratégie, quitte à pratiquer parfois un double langage. C'est aussi au cours de ces années 1970 que les plasticages furent les plus nombreux en Bretagne, nous rappelle Erwan Chartier, qui revient sur quarante ans de violence politique dans la péninsule, nous montre les dessous de l'activisme, révèle les extrémités vers lesquelles une partie du mouvement clandestin a envisagé d'aller et nous explique comment et pourquoi il se tait désormais. Ce recours à la violence politique, qui n'a jamais été très virulent et semble désormais relever du passé, fait-il néanmoins partie de l'image collective des Bretons ? L'ouvrage se clôt par deux articles relatifs aux représentations des Bretons, distincts tant par le domaine étudié que par la méthode de recherche employée. Nathalie Dugalès, en premier lieu, cherche dans la linguistique de corpus la ressource pour fonder une étude sociologique aussi objective que possible des représentations des Bretons dans la presse ; elle nous explique le détail de sa méthodologie et livre un premier résultat : la place de la Bretagne et la façon dont, de février à mai 2007, elle était « définie » dans quelques grands quotidiens nationaux et régionaux. Nathalie Caradec, quant à elle, se penche sur la littérature de jeunesse relative à la Bretagne ; elle nous plonge dans l'étude d'une quinzaine de romans à l'attention des enfants de huit à douze ans, dont elle nous livre une analyse qui révèle de grandes disparités dans le traitement de la société et de la langue bretonnes. Les clichés et les stéréotypes ne sont jamais bien loin... Ce qui incite à penser que la recherche et son inlassable diffusion ne sont pas inutiles.

On l'aura compris, à travers le triple éclairage de la théorie, de la comparaison et de l'étude du cas breton, c'est d'un objet unique et insaisissable que traite le présent ouvrage. Qu'on l'appelle « identité collective », « ethnicité », « situation minoritaire », « diversité », ou autre, il mérite une approche à la fois approfondie, nuancée et ouverte. C'est ce que les

chercheurs qui l'ont rédigé ont tenté de faire au cours des séminaires du groupe de recherche ERMINE. À présent, ils invitent leurs lecteurs à prolonger la réflexion...

*ERMINE, « Équipe de recherche sur les minorités nationales et les ethnicités »
Centre de recherches bretonnes et celtiques (CRBC)
Université européenne de Bretagne – Rennes 2*

E-mail: ermine@rennes2.fr